

RPI 23



HENIN SUR COJEUL - MERCATEL - NEUVILLE VITASSE – SAINT MARTIN SUR COJEUL

Madame, Monsieur,
Chers Parents.

Madame, Monsieur

Vous allez inscrire votre enfant dans une des écoles du RPI23.

Dans un premier temps, il est nécessaire de remplir le dossier d'inscription pour l'entrée à l'école maternelle ou élémentaire publique et aux services périscolaires. Pour que votre dossier soit complet, il faudra fournir les documents suivants :

- La fiche renseignement dûment complétée,
- Une copie de votre livret de famille ou l'acte de naissance avec filiation de votre enfant
- Une copie du livret de vaccination,
- Une copie d'attestation d'assurance avec les garanties responsabilité civile, responsabilité individuelle accidents corporels et garantie assistance.

En cas de domicile différent des deux parents, il vous appartient également de fournir le jugement de divorce ou, à défaut, une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant.

Dans l'attente d'accueillir votre enfant et de vous rencontrer,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Directrice,

Nathalie Braule,

	académie Lille	Inspection de l'Éducation nationale circonscription d'Arras 2	8, rue René Edouard - 62128 Henin-Sur-Cojeul
			☎ : 03.21.55.75.10
			@ : ce0620595k@ac-lille.fr